

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 13 Fév 2001
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: YD / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux - Régime 1

Unité de formation : INFORMATIQUE :
ATELIER DE CREATION DE PAGES WEB (CONVENTION C.P.N.A.E.)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 753494U21V1
Domaine : 709 Economie-SE:informatique

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir , avec accord provisoire, le document de référence
relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



Julien Laermans

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**INFORMATIQUE : ATELIER DE CREATION DE PAGES
WEB
(Convention : C.P.N.A.E.)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 75 34 94 U 21 V1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 janvier 2001
sur avis conforme de la Commission de concertation

INFORMATIQUE : ATELIER DE CREATION DE PAGES WEB (Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité doit permettre à l'étudiant d'utiliser les ressources d'un logiciel type FRONTPAGE / DREAMWEAVER pour présenter un projet de site Web personnel.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Pour l'exploitation des ressources d'un logiciel de traitement d'image .

*face à un système informatique connu,
en respectant les règles et contraintes d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,
en utilisant les commandes appropriées,*

- ♦ mener des opérations techniques de traitement de l'image telles que :
 - ♦ copier, coller ;
 - ♦ modifier, réduire, agrandir, compresser ;
 - ♦ découper, dupliquer, déplacer, ajuster les dimensions, recadrer ;
- ♦ exploiter les fonctionnalités élémentaires du logiciel :
 - ♦ les outils de dessin, de modification, de recadrage,
 - ♦ les outils texte,
 - ♦ les outils de sélection de parties d'image ;

pour l'exploitation des ressources d'un logiciel de navigation .

*face à un système informatique connu,
en utilisant un logiciel de navigation ,
en respectant les règles d'utilisation du logiciel,
en utilisant les commandes appropriées,*

- ◆ analyser et interpréter les informations fournies par les menus, les boîtes de dialogue, l'aide en ligne ;
- ◆ exploiter les fonctionnalités élémentaires du logiciel de communication électronique et de navigation sur Internet.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation suivantes :

INFORMATIQUE : TRAITEMENT D'IMAGES A L'AIDE DU LOGICIEL PHOTOSHOP
(Convention : C.P.N.A.E.) – code : ? ? ? ? ? ? ? ?

et

INFORMATIQUE : INTERNET – MESSAGERIE ELECTRONIQUE (Convention :
C.P.N.A.E.) –code : 75 34 99 U 21 V1

2.3. Conditions particulières d'accès

L'accès à l'unité de formation est réservé aux personnes qui répondent à l'obligation légale de formation imposée par la convention collective du 05 mai 1999 de la Commission paritaire 218.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'utilisation de logiciels	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie			08
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'utiliser un logiciel d'édition de pages Web ne nécessitant pas la rédaction de lignes de code (type Frontpage / Dreamweaver dans leur version francophone) et d'exploiter les fonctionnalités de base pour :
 - ◆ identifier le mode de structuration d'un site Web de type personnel (c'est-à-dire n'exigeant pas plus de trois niveaux de liens hypertexte) ;
 - ◆ choisir, en fonction de son projet de communication, un modèle –type dans la bibliothèque et notamment créer la page d'accueil, des pages secondaires en respectant les principes de cohérence sur le plan :
 - ◆ de la mise en page (application de critères de base pour la lisibilité),
 - ◆ de la communication (applications de critères élémentaires pour le découpage d'un texte et l'illustration en fonction du délai de téléchargement) ;

en tenant compte des règles ergonomiques de base (choix des couleurs : arrière- plan, image, caractères et couleur de polices)

- ◆ de mettre en œuvre les procédures, les moyens techniques nécessaires à la réalisation de son projet, comme par exemple :
 - ◆ création de signets,
 - ◆ création d'hyperliens internes et externes sur image et/ou sur texte,
 - ◆ création d'outils de navigation,
 - ◆ création d'une liste à puces et numérotée,
 - ◆ création d'un tableau,
 - ◆ insertion de caractères spéciaux et de fichiers textes,
 - ◆ choix des styles et des formats de polices ;
 - ◆ personnaliser la mise en page par des techniques d'illustration (images transparentes et/ou non) :
 - ◆ modifier la mise en forme d'une page ;
 - ◆ choisir le format d'image adéquat ;
 - ◆ d'utiliser l'aide en ligne et les ressources des assistants pour :
 - ◆ importer des fichiers ;
 - ◆ appliquer un thème à un site :
 - ◆ changer les paramètres d'un site ;
 - ◆ appliquer un thème à une page ;
 - ◆ créer un nouveau thème ;
 - ◆ de s'assurer de la validité des liens et de les mettre à jour, dès la phase de préparation jusqu'à la présentation ;
 - ◆ de mettre en ligne et de faire une simulation de référencement : contacts, choix des mots clés et du domaine ;
- et tout au long des activités d'enseignement,*
- ◆ d'utiliser l'aide en ligne et la documentation ;
 - ◆ d'organiser son travail en utilisant les ressources de l'environnement, en particulier du système d'exploitation (sauvegarde, archivage, accès, protection, sécurité, ...).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à un système informatique connu,

en utilisant les logiciels FRONTPAGE ou DREAMWEAVER dans leur version utilisée lors de l'apprentissage,

en respectant les règles d'utilisation du logiciel,

en utilisant les commandes appropriées,

- ◆ d'exploiter les ressources du logiciel pour créer un ensemble structuré de pages Web ne dépassant pas la profondeur de 3 niveaux de liens, en fonction de son projet de communication et à partir d'un modèle-type ;
- ◆ d'utiliser l'aide en ligne et les différents assistants pour :
 - ◆ créer la page d'accueil et les pages secondaires en respectant les règles typographiques de base et les principes de structuration d'un site Web ;
 - ◆ s'assurer de la validité des liens et leur mise à jour ;
- ◆ d'estimer la pertinence de sa production en fonction de son projet de communication ;
- ◆ de simuler les procédures de référencement ;
- ◆ de présenter sa production sur un support adéquat.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ du niveau de structuration logique des pages proposées,
- ◆ de la qualité des procédés mis en œuvre pour :
 - ◆ en harmoniser la présentation,
 - ◆ illustrer les propos,
 - ◆ susciter la motivation du lecteur ;
- ◆ du niveau d'exploitation de l'aide en ligne,
- ◆ du sens créatif mis en œuvre,
- ◆ des perspectives de développement de certaines techniques dans le cadre d'un site complet.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra prouver une expérience actualisée et professionnelle dans l'utilisation des logiciels FRONTPAGE ou DREAMWEAVER.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Conformément aux dispositions de la convention, un étudiant par poste de travail et un maximum de 15 étudiants par groupe.